

E 2200 London 42/1

*Der Chef der Abteilung für Auswärtiges des Politischen Departementes,
P. Dinichert, an den schweizerischen Gesandten in London, C.R. Paravicini¹*

S RD

Berne, 21 juin 1928

Sous ce pli, nous avons l'honneur de vous communiquer copie d'une note² par laquelle la Légation de Chine à Berne nous informe que le Gouvernement nationaliste chinois, «ayant définitivement pris le pouvoir et établi officiellement son autorité», a autorisé le Chargé d'Affaires à Berne, M. Chi Yung Hsiao, à continuer ses fonctions auprès du Conseil fédéral.

Cette communication pose en fait la question de la reconnaissance par la Suisse du Gouvernement nationaliste. En effet, si nous avons continué jusqu'ici à reconnaître à M. Hsiao la qualité de Chargé d'Affaires de Chine, c'était sur la

1. *Es handelt sich um ein Rundschreiben an die schweizerischen Gesandtschaften in Paris, London, Rom, Berlin und Den Haag* (E 2001 (C) 2/12).

2. E 2001 (C) 2/12; *Note vom 20.6.1928.*



base de la fiction, adoptée par tous les autres Etats, qu'il représentait l'ancien Gouvernement légal de Pékin, encore que nous ne pouvions nous faire d'illusion sur l'existence réelle et l'autorité dont disposait ce fantôme de Gouvernement. A la suite de la communication qui vient de nous parvenir, nous devons tenir M. Hsiao pour le représentant du Gouvernement nationaliste issu de la faction sudiste qui semble s'être emparée de la Chine toute entière.

Afin de pouvoir apprécier la suite qu'il y a lieu de donner à la communication qui vient de nous être adressée, nous attacherions le plus grand prix à connaître quelle attitude adopteront les autres Gouvernements, auxquels une notification semblable paraît avoir été faite en même temps qu'à nous.

Vous nous obligeriez beaucoup, en conséquence, en tentant d'obtenir des renseignements auprès du Foreign Office sur l'attitude que le Gouvernement britannique se propose d'adopter à cet égard.

Nous vous serions très reconnaissants de considérer cette affaire comme présentant quelque urgence³.

3. *Vgl. Nr. 407.*